

Procès verbal du conseil d'école du 22/02/2022

Enseignants

Présents : Mme ALLAIN Julie, Mme BERTRAND Béatrice, Mme BOSTON Marie-Hélène, Mme CHAPELLE Noémie, Mme CLUIS Carole, Mme DELALONDE Valérie, Mme DEMAREST Clémence, Mme DUHAMEL Jeanne, Mme DUMENIL Laure, Mme GERVAIS Isabelle, Mme HEDDE Séverine, Mme LEMONNIER Anaëlle, Mme LIGOUGNE Caroline, Mme MARÇAL Perrine, Mme ROBERT Maroussia, Mme SERRE Emmanuelle, M KILHOFFER Xavier, M VAN-LIEDEKERKE Damien.

RASED : Mme VIGNEUX Christelle.

Absent : M PERNUIT Sébastien

Absente excusée : Mme FISCHER Muriel

IEN

Absent excusé : M. CORTES

Mairie

Présents : M. CRETOT Didier, maire

Mme LUCAS Corinne

Absente excusée : Mme DAMERON Florence, adjointe

ATSEM

Mmes LAUCHER Sophie, HUMBERT Gaëlle

Parents d'élèves

Présents : Mmes PERELLO Vanessa, CHAERLES Audrey, GOMIS Isabelle, JOLY Séverine, NOE Céline, SMIDA Behija

Ordre du jour

Point COVID

PPMS Risques majeurs

Projets pédagogiques

Prévision rentrée 2022

Protocole COVID

Travaux, investissements et budgets

Questions des parents d'élèves

Secrétaire de séance : Madame Carole Cluis, enseignante

Début de séance : 17h30

Point particulier sur la GS et piscine

Madame Da Silva a été remplacée par des professeures des écoles lauréates du concours : Mme Chapelle et Mme Marçal. Une réunion d'information avec les parents de la classe est prévue le 1er mars.

Nous sommes repassés au protocole niveau 2, les élèves vont pouvoir commencer les séances de piscine à partir du jeudi 3 mars

Point COVID

Nous avons eu beaucoup d'élèves testés positifs ou cas contacts avant les vacances. L'information a été donnée aux parents par mail de façon systématique. La période a été très compliquée en raison de l'absence d'une partie des élèves de façon continue.

Le protocole a été modifié durant les congés, le port du masque n'est plus obligatoire en extérieur. Lorsqu'un élève est cas contact, un seul autotest suffira et les parents n'auront plus d'attestation sur l'honneur à fournir.

PPMS risques majeurs

Cette année, en raison des conditions sanitaires, il n'y a pas eu de date nationale pour le PPMS Risques Majeurs. Il sera réalisé courant mars.

Projets pédagogiques

Les ouvrages sélectionnés pour le plan harcèlement sont arrivés et ont été distribués.

Le projet d'école est en cours mais a pris du retard en raison du protocole qui interdisait les brassages et de l'absence d'une partie des élèves testés positifs ou cas contacts.

Les interventions en sport ont eu lieu et un spectacle sera proposé aux élèves de maternelle. Il a dû être reporté en raison du contexte sanitaire.

Prévision rentrée 2022

Nous aurons 6 classes en maternelle, 11 classes en élémentaire et un dispositif ULIS.

L'effectif prévisionnel est de 433 élèves.

Travaux, investissements et budgets

Le sol de la classe de Mme Cluis a été refait durant les congés de février. L'accès à l'issue de secours, utilisé par Mme Hedde, a été goudronné.

Le budget de Noël en maternelle a été utilisé pour acheter deux vélos transporteurs et des jeux pour chaque classe maternelle.

A la rentrée prochaine, l'école bénéficiera d'un équipement de sonorisation qui permettra d'alerter lors des PPMS et remplacera les cloches des récréations.

L'allée menant à la maternelle sera goudronnée.

Deux classes d'élémentaire et un couloir seront refaits (peinture, stores, plafond)

Le budget informatique est de 2800 euros (155 euros par classe) pourrait-il être augmenté l'an prochain ?

Monsieur Crétot indique qu'il ne peut pas répondre mais que l'augmentation du prix de l'énergie pèse lourd dans le budget de la commune. Il est passé de 160 000 euros à 320 000 euros sur un budget total de 2 millions d'euros.

Madame Bertrand rappelle qu'il n'y a toujours pas Internet en maternelle, Monsieur Crétot va relancer auprès de ses services.

Le projet de réfection de la cour du cycle 2 prévu pour la rentrée 2022 sera reporté à la rentrée 2023. Monsieur Crétot demande à Madame Bertrand si elle peut constituer un groupe de travail sur ce sujet.

Les budgets de fonctionnement et la subvention accordés à l'école ont augmenté. La subvention passe de 11068 euros en 2021 à 11300 euros en 2022. Le budget de fonctionnement passe à 19580 euros au lieu de 18872 euros. Le budget RASED est inchangé.

Pour les livres remis en fin d'année, le budget est de 1125 euros en maternelle et 5780 euros en élémentaire.

Madame Dumenil demande si un panneau indiquant « priorité aux scolaires » pourrait être mis devant le stade car des personnes restent sur le stade lorsque les classes pratiquent les activités sportives, certaines promènent même leur chien. Monsieur Crétot est d'accord et demande à Mme Dumenil de proposer un modèle.

Questions des parents d'élèves

Ouverture/Fermeture de classe

- Si la classe de maternelle ouverte cette année 2021/2022 ne ferme pas, la présence d'une ATSEM par classe sera-t-elle actée pour la rentrée prochaine de manière pérenne ?
La classe ne ferme pas. Monsieur Crétot répond que le recrutement d'une ATSEM supplémentaire n'est pas prévu, le salaire des agents sera revalorisé.
- Est-il possible d'avoir du personnel pour pallier les arrêts maladies ou absences des ATSEM, afin que le temps scolaire durant les jours d'absence ne soit pas mis à mal ?
Monsieur Crétot répond qu'il n'a pas de personnel pour les remplacements.

Allées des maternelles

- Les allées d'accès à la maternelle vont-elles être bitumées et quand ?
(Devant le portail bleu et l'entrée glissante chez Mme Hedde)
L'entrée de Mme Hedde a été faite, l'allée principale est prévue pour la rentrée scolaire prochaine.
- Pour le bac à sable, quelle décision pour sécuriser cet endroit ?
Le bac à sable sera rebouché et condamné. L'équipe souhaiterait des tables à sable sur pied avec couvercle.

Piscine

- Quelles classes vont aller à la piscine quand la situation sanitaire le permettra ?
- Si cela dure, est-ce que les élèves qui n'ont pas eu piscine cette année pourront bénéficier de la piscine l'année prochaine, sans prendre les créneaux des futurs CP et CE1 ?
Les élèves de CP et CE1 bénéficieront de 9 séances de piscine chacun. Mme Bertrand indique que le planning des créneaux de piscine de la base 105 doit être revu et que l'école de Gragny pourrait bénéficier de créneaux supplémentaires. Cela reste à confirmer. Monsieur Crétot demande à être consulté car c'est la commune qui paye le transport et les maîtres-nageurs.

Informatique

- Est-ce que toutes les classes ont leur ordinateur et vidéoprojecteur ?
Oui, l'école a même pu bénéficier d'un vidéoprojecteur supplémentaire financé par la mairie.

Cantine

- L'organisation des roulements entre niveaux avec les CM1 et CM2 qui mangent très tard pose problème. Avez-vous des solutions ?
Monsieur Crétot rappelle que le protocole exigeait que les élèves ne soient pas brassés, la mairie a dû organiser 5 services de cantine. Cela a été compliqué, les personnels ont fait de leur mieux. Le choix aurait pu être fait de fermer la cantine. La mairie s'est efforcée de maintenir la restauration scolaire et cela dans des conditions difficiles.
Concernant le temps de récréation sur le temps de cantine, un service civique va intervenir et animer des ateliers de lecture.
Une formation sur le rôle de médiateur sera proposée aux élèves.

- Les élèves mangeant « tard » ont-ils le droit de manger une collation dans la matinée ?
Les élèves ont le droit de manger une collation en arrivant à l'école.

- Mme Ligogne demande s'il y aura une commission des menus car celle qui avait été prévue a été annulée. Monsieur Crétot confirme que la commission aura bien lieu, une nouvelle date sera fixée.

- Mme Laucher demande s'il serait possible d'avoir les menus sous forme papier car les enseignants les exploitent pédagogiquement.
Monsieur Crétot est d'accord.

Communication des enseignants

Merci une nouvelle fois aux enseignants et à la directrice pour la communication qu'ils ont avec les parents, lors des différentes mises en place des protocoles.

Fin de séance : 19H30

Mme Béatrice BERTRAND
Présidente du conseil

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a cursive 'R' and a trailing flourish.

Mme Cluis
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, featuring a long, sweeping horizontal stroke followed by several smaller, cursive loops.

Emargement conseil d'école du 22 février 2022

| Parents d'élèves | Signature |
|------------------|-----------|
| BADIS | |
| SMIDA | |
| PERELLO | |
| MOUNGOMO | |
| HELAOUI | |
| CHAERLES | |
| GACKOU | |
| BECLARD | |
| GOMIS | |
| YCARD | |
| JOLY | |
| LAFOSSE | |
| TONG | |
| NOE | |
| GOMIS | |
| KANOUTE | |
| LEPREST | |
| CHERON | |
| HAUTOT | |

| Mairie | Signature |
|---------|-----------|
| CRETOT | |
| DAMERON | |
| LUCAS | |

| Equipe pédagogique | Signature |
|--------------------|-----------|
| ALLAIN | |
| BERTRAND | |
| BOSTON | |
| CHAMU | |
| DUHAMEL | |
| CLUIS | |
| DELALONDE | |
| FISCHER | |
| GERVAIS | |
| HEDDE | |
| DEMAREST | |
| DUHAMEL | |
| LIGOUGNE | |
| BEAUVILIN | |
| DUMENIL | |
| KILHOFFER | |
| ROBERT | |
| SERRE | |
| MARÇAL | |
| VAN-LIEDEKERKE | |
| LEMONNIER | |
| CHAPELLE | |
| PERNUIT | |
| VIGNEUX | |
| LAUCHER | |
| HUMBERT | |

| Equipe pédagogique | Julie | Signature |
|--------------------|--------------|-----------|
| ALLAIN | Julie | |
| BERTRAND | Béatrice | |
| BOSTON | Marie-Hélène | |
| CHAMU | Nathalie | |
| DUHAMEL | Jeanne | |
| CLUIS | Carole | |
| DELALONDE | Valérie | |
| FISCHER | Muriel | |
| GERVAIS | Isabelle | |
| HEDDE | Séverine | |
| DEMAREST | Clémence | |
| DUHAMEL | Jeanne | |
| LIGOUGNE | Caroline | |
| BEAUVILIN | Pauline | |
| DUMENIL | Laure | |
| KILHOFFER | Xavier | |
| ROBERT | Maroussia | |
| SERRE | Emmanuelle | |
| MARÇAL | Perrine | |
| VAN-LIEDEKERKE | Damien | |
| LEMONNIER | Anaëlle | |
| CHAPELLE | Noémie | |
| PERNUIT | Sébastien | |
| VIGNEUX | Christelle | |
| LAUCHER | Sophie | |
| HUMBERT | Gaëlle | |
| degios | Christelle | |